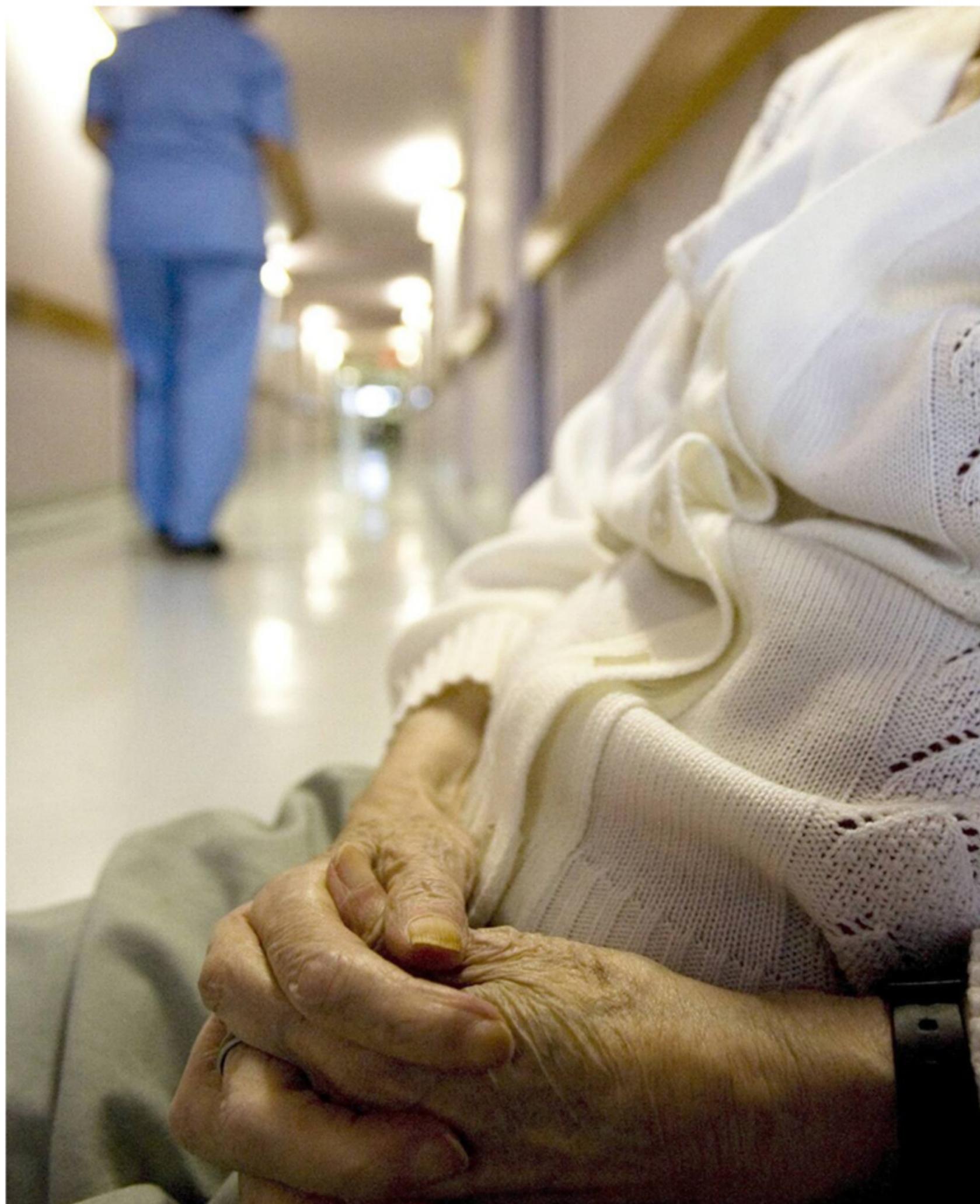


Abus: des préposés étrangers travaillent dans des conditions misérables



Les travailleurs étrangers sont nombreux à avoir assuré des postes dits «essentiels» au fort de la pandémie et à avoir pallié le manque de main-d'œuvre dans le système de la santé; or ils sont plusieurs à subir des conditions de travail misérables.

• À lire aussi: Québec pousse vers la faillite Autobus Thomas

Malgré l'instauration, par le gouvernement du Québec, du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET), des préposés aux bénéficiaires continuent de vivre des conditions de travail difficiles et de la discrimination.

Frais indûment facturés aux travailleurs, salaires non payés, congés de maladie refusés, accidents de travail non déclarés, propos racistes et menaces de déportation sont des problèmes fréquemment rencontrés, estime le Centre des travailleurs et travailleuses immigrants (CTTI).

À la Villa Mon Domaine de Lévis, une résidence pour personnes âgées en perte d'autonomie, des travailleurs étrangers travaillaient bénévolement et sans permis de travail. Une somme d'environ 100\$ leur était remise aux deux semaines, sous forme de carte-cadeau.

François et certains de ses collègues ont pris la

parole dimanche afin de demander au gouvernement l'accès à un permis de travail ouvert pour un meilleur encadrement des employés.

François dit avoir subi du harcèlement, des propos racistes et de la discrimination lors de son emploi à la Villa Mon Domaine. Il vivait dans une chambre de la taille d'une garde-robe. Il rapporte qu'il a été menacé «d'être déporté» à plusieurs reprises.

«Il y avait 37 résidents, dont un seul qui était semi-autonome. Tout le reste, non seulement ils étaient Alzheimer, mais ils ne sont pas autonomes», a-t-il dit.

Après une attente de onze mois, il a finalement reçu son permis de travail.

Audrey, pour sa part, a affirmé avoir dû payer des frais d'au moins 15 000\$ pour son permis de travail fermé, des frais qui auraient dû être payés par l'employeur.

«On a crié au scandale dans le cas de la Villa Mon Domaine, et c'est bien, parce qu'effectivement c'était inacceptable. Mais si on regarde les choses en réalité, ce n'est qu'un cas parmi plusieurs autres. C'est le résultat d'un système qui crée les conditions pour qu'une telle chose se produise», a déclaré Raphaël Laflamme, organisateur communautaire au Centre des travailleurs et des travailleuses immigrants, par voie de communiqué.

Au cours de l'après-midi, les propriétaires de la Villa Mon Domaine ont déclaré qu'ils n'avaient rien à se reprocher.